



# CHEF(FE) DE SERVICE

## SERVICE COORDINATION DES TERRITOIRES OUEST



Groupement Prévision et aménagement du territoire



Groupement Ouest  
9 rue du sergent GOUBIN  
76 600 LE HAVRE

### Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;  
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;  
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;  
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Dimensionnement du Groupement  
Prévision et aménagement du territoire

5 services ;  
29 agents.

### Missions du Groupement Prévision et aménagement du territoire

Etudes et analyse des risques ;  
Etudes et prescriptions en matière de sécurité dans le cadre de manifestations publiques ;  
Conseil auprès des élus (RDDECI, plans locaux d'urbanisme,..) ;  
Conception, réalisation et diffusion de plans de secours ;  
Développement d'une démarche d'amélioration continue (connaissance des risques, exercices,...).

### Liaisons hiérarchiques

**N+1** : Chefferie du groupement prévision et aménagement du territoire.

### Liaisons fonctionnelles

**Internes** : Agents du groupement prévision et aménagement du territoire, préventionnistes des services prévention, référents opérations...

**Externes** : Autres Sdis, institutions, établissements publics ou privés (industriels,...) et collectivités en lien avec la gestion de la prévision et l'aménagement du territoire.

### Missions principales

Piloter le service territorial ;  
Assurer la continuité de service dans le territoire ;  
Rendre compte aux chefs de groupements territoriaux et fonctionnels ;  
Concevoir et renseigner des indicateurs et des tableaux de bord en lien avec l'activité ;  
Faire vivre la convention avec le GPMR ;  
Créer un réseau de référents prévision dans les centres de secours du groupement territorial ;  
Décliner les objectifs du groupement prévision et aménagement du territoire dans les territoires ;  
Elaborer et préparer les procédures de sécurité lors de manifestations importantes (spectacles culturels, épreuves sportives, grands rassemblements) ;  
Participer aux travaux de réflexion du groupement ;  
Effectuer des missions dans le milieu industriel sous couvert du chef de service risques industriels.

### Missions secondaires

Selon les besoins et missions confiées au groupement prévision et aménagement du territoire, participer à toute autre mission.

### Emploi opérationnel (SP)



Les missions opérationnelles sont définies par le chef de corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.

## Filières et plages de grades du poste

**SPP**

**ADM**

**TECH**

Lieutenant hors classe à capitaine

**Formations et diplômes**

Formation de chef de colonne appréciée, le cas échéant ;  
UV PRS 1 ou 2, PRV1 ou 2 appréciées ;  
Autres UV de spécialités appréciées.

**Connaissances**

Réglementation relative à la prévision et à la planification opérationnelle ;  
Règles de DECI ;  
Règles de fonctionnement de l'établissement ;  
Connaissance des outils de gestion de l'alerte.



**Savoir-faire**

Compétences dans le domaine de la prévision ;  
Aptitude à rendre compte ;  
Maîtrise rédactionnelle ;  
Maîtrise des outils bureautiques ;  
Capacité d'analyse et d'anticipation ;  
Autonomie et esprit d'initiative.



**Savoir-être**

Qualités relationnelles ;  
Adhésion aux valeurs du service.

**Encadrement**

6 agents

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers : Elise
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage



Temps complet ;  
Poste éligible au télétravail ;  
Régime de travail SHR ;  
Horaires irréguliers en fonction des obligations du service ;  
Rythme de travail souple, pics d'activité liés à l'organisation d'évènements ;  
Grande disponibilité.



Moyens informatiques et bureautiques.



**Rémunération** (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

**Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire**

**Complémentaire santé** : participation aux contrats labellisés

**Prévoyance** : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

**Œuvres sociales** : Action sociale

**Restauration collective** (Titres Restaurant si télétravail)

N° du poste : 324

MAJ : 18/03/2022

PB :  Oui  Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef de groupement Prévision et aménagement du territoire.

02.35.56.11.32

Chef de la sous-direction Anticipation et action : 02.32.70.70.27

